

Abris

Begnins accueillera à son tour des requérants d'asile

Une cinquantaine d'hommes seront placés dans un abri PCI du village en dessus de Gland

Raphaël Ebinger

«Que pouvions-nous faire? Si nous avions refusé, le canton aurait réquisitionné notre abri.» Le syndic Antoine Nicolas est philosophe concernant l'ouverture annoncée hier d'un foyer de requérants d'asile dans sa commune. Il faut avouer que Begnins n'a pas été échaudée par une première expérience, durant la crise irakienne du début du millénaire, quand elle avait reçu pendant deux à trois ans un tel foyer. La cohabitation entre cette population et les habitants s'était bien passée.

Se souvenant certainement aussi de ce précédent, le conseiller d'Etat Philippe Leuba et les responsables de l'Etablissement vaudois pour l'accueil des migrants (EVAM) ont repris le chemin de Begnins il y a quelques semaines pour demander à nouveau la mise à disposition de locaux. La Municipalité est alors entrée en matière pour leur donner les clés de l'abri En Favre, qui se situe dans le bas du village, à proximité du cimetière.

Cette ouverture est nécessaire pour pallier la fermeture définitive du centre de Nyon à la fin du mois. Mais aussi pour permettre de répondre au flux de demandeurs d'asile. En janvier, une centaine de requérants ont été attribués au canton de Vaud par la Confédération.

Gland impliqué

Privilégiant désormais les petites structures d'accueil, l'EVAM placera à Begnins au maximum 50 hommes célibataires en attente d'un renvoi. L'objectif est ainsi d'éviter les débordements connus à Nyon, où la promiscuité dans laquelle vivaient jusqu'à 130 de ces «cas Dublin» avait notamment conduit à une bagarre générale nécessitant une importante intervention policière. La présence de cette population a surtout généré un trafic de drogue qui a provoqué un fort rejet de la part des habitants du quartier.

Nyon continuera à accueillir encore quelques mois des requérants. Car, au-delà de la fermeture de l'abri des Fontaines, la structure d'accueil de jour restera ouverte sur le site de l'Esp'Asse. Les bénéficiaires hébergés actuellement à Gland y seront rejoints par ceux



L'abri est situé sous une butte, au bas du village, à proximité du cimetière. ALAIN ROUËCHE



«Il faut avouer que cette région est bien desservie en matière d'abris PCI de qualité»

Pierre Imhof, directeur de l'EVAM

placés à Begnins, dont le foyer ne les accueillera que pour la nuit. «A terme, l'objectif est de transférer cette entité à Gland», explique Pierre Imhof, directeur de l'EVAM.

Foyers supplémentaires

«Nous avons déjà l'intention d'en créer un pour nos requérants», confirme Florence Golaz, municipale à Gland. Nous avons des pistes, mais elles n'aboutiront pas avant quelques mois, car les locaux visés sont encore occupés.» L'élue restera attentive aux moyens mis en œuvre par la police pour assurer la sécurité, puisque deux centres de requérants se retrouvent dans le même périmètre.

Après Begnins et Pully il y a quelques jours, l'EVAM annoncera

bientôt l'ouverture de foyers supplémentaires pour répondre à l'afflux de migrants. Peinant à trouver des arrangements avec les communes et le voisinage des sites visés, la seule solution réside aujourd'hui dans l'utilisation d'abris PCI. Dans cette perspective, La Côte pourrait encore être concernée. «Cette région commence à rattraper son retard dans l'accueil de requérants», souligne Pierre Imhof. Il faut avouer qu'elle est bien desservie en matière d'abris PCI de qualité.»

Séance d'info La Municipalité, l'EVAM et le conseiller d'Etat Philippe Leuba expliqueront au public le fonctionnement du foyer le 15 février, à 20 h, à la salle communale de Begnins.

Nyon veut encore montrer l'exemple

● Nyon souhaitait que la région fasse à son tour un effort dans l'accueil de requérants d'asile. Elle a ainsi demandé au Conseil d'Etat la fermeture du centre des Fontaines et un moratoire sur l'ouverture d'une nouvelle structure (24 heures d'hier). Avec l'annonce d'un foyer à Begnins, elle peut se rassurer sur la solidarité des communes du district.

Toutefois, les autorités du chef-lieu entendent tout de

même montrer leur bonne volonté dans ce dossier sensible de l'asile. Après l'échec du projet de l'Esp'Asse de construire un centre provisoire pour les familles, elles promettent de chercher des solutions pour qu'enfin le district offre à l'EVAM un foyer qui ne soit pas un abri PCI. «La fondation nous a donné les plans du bâtiment provisoire qu'elle aurait aimé construire», précise la municipale Stéphanie Schmutz. Nous

pourrions ainsi le réaliser ailleurs dans la commune.»

Reste à trouver un terrain. Le service de l'urbanisme étudie différentes pistes où il serait possible de construire un tel bâtiment. «Nous avons un exemple à donner», note encore l'élue socialiste. Nous devons aussi montrer à la population qui a souffert avec l'expérience des Fontaines que la cohabitation avec des requérants d'asile peut fonctionner.»

Un pistolet dans la bouche pour la faire taire

Un homme comparait pour avoir tenté de braquer l'office postal de Trélex après avoir violemment agressé une employée

«Ce ne sera plus jamais comme avant. Ce jour-là, le ciel m'est tombé sur la tête. Je ne suis pas peureuse, mais depuis l'agression, tout a changé.» C'est la gorge nouée que Sandrine*, une employée postale, a raconté son calvaire, hier, au Tribunal correctionnel de Nyon.

Cette femme a vu sa vie basculer le 3 janvier 2011. Lorsqu'elle arrive à proximité de la poste de Trélex, ce matin-là, un fourgon aux couleurs du géant jaune est garé devant la porte de service. A l'intérieur, Yvan*, ressortissant français d'une trentaine d'années, équipé d'une cagoule et de gants en cuir, attend. Le fourgon, ainsi que l'uniforme d'employé postal qu'il porte, il les a volés au centre de distribution de Gland quelques heures auparavant.

Lorsque Sandrine arrive, son cauchemar commence. Ceinturée, elle crie avant d'être précipitée dans le fourgon. Et c'est «pour la faire taire» qu'Yvan lui enfonce le canon de son pistolet à plombs dans la bouche. Il emmène ensuite la malheureuse dans les locaux et la somme d'ouvrir le coffre-fort. Problème: ce dernier, couplé à une minuterie, ne peut être ouvert avant 8 h. Sandrine le précise, Yvan n'en a cure: il frappe sa victime à la tête, au moins deux fois. Et décide d'attendre 8 h à l'intérieur des locaux. Il sera interpellé devant la poste par la police, après avoir fait main

basse sur l'argent contenu dans la caisse.

«Je n'ai pas réfléchi à ce que je faisais, sinon je ne l'aurais pas fait. Maintenant, je sais que je vais payer. Et j'assume», s'est exclamé Yvan, fraîchement séparé et au chômage à l'époque des faits. Ses propos n'ont pas ému le procureur

«Dans vos larmes, le ministère public voit votre détresse, votre incrédulité et votre mort sociale, j'en suis ému»

Jean-Marie Ruede, procureur

reur Jean-Marie Ruede. «Ce que vous vouliez, c'est l'argent facile, peu vous importent votre victime, votre femme et vos enfants. Vous vous êtes servi d'une arme, vous avez fait preuve de violence et n'avez pas hésité à battre votre victime», a lancé le représentant du ministère public avant de requérir une peine de 5 ans ferme.

Pour s'adresser à Sandrine, il a usé d'un tout autre ton: «Dans vos larmes, le ministère public voit votre détresse, votre incrédulité et votre mort sociale, j'en suis ému.» A l'heure des plaidoiries, tandis que l'avocat de Sandrine demandait 20 000 francs pour tort moral, le conseil d'Yvan plaide «la peine la plus faible compte tenu des circonstances». Le verdict est attendu pour demain matin. **Emmanuel Borloz**

* Prénoms fictifs

Terre Sainte nagera et patinera à son compte

Un concours d'architecture sera lancé le 7 février pour créer une piscine et une patinoire à Coppet

Les écoles de Terre Sainte manquant cruellement d'un bassin pour nager, les neuf communes de la région cherchent depuis longtemps à combler ce vide. Elles ont finalement décidé de lancer un projet intercommunal visant la construction non seulement d'une piscine de 25 mètres et six couloirs, mais encore d'une patinoire couverte, qui serait érigée sur un terrain jouxtant le collège des Rojalets.

Le 7 février, l'ARSCO, société immobilière de l'arrondissement scolaire de Terre Sainte, lancera un

concours d'architecture qui permettra de cerner le programme et les coûts de cet ouvrage.

Dans le district, les communes appelées à financer la future patinoire régionale de Saint-Cergue, pourraient tiquer face à ce projet concurrent. «Mais notre installation ne figure pas au plan d'investissement régional. Il s'agit d'une patinoire de loisirs, de dimension deux fois plus réduite, qui vise à remplacer notre surface de glace provisoire du château, devenue vétuste», précise Jean-Claude Trotti, président de l'ARSCO. Et Serge Beck de préciser que le Conseil régional n'a pas pour mission de tuer des projets locaux. «C'est un projet intercommunal qui élargira la gamme des prestations.» **M.S.**

PUBLICITÉ

24 heures 50 ans

Partenaire média

ME 22 FÉVRIER, 20H

Chanson

Chanteurs & Romands

Michel Bühler invite Sarclo, Ludiane Pivoine, Fabian Tharin, Le bel Hubert, Gustav, Alice, Gaspard Glaus et les p'tits Chanteurs à la Gueule de Bois. Une soirée exceptionnelle, présentée par Pierric!

BEAUSOBRE

Réservation: Morges Hôtel-de-Ville: 021 804 97 16 sur www.beausobre.ch et fnac Lausanne, Genève et Fribourg

Rolle Un compromis autour du port

La majorité des 148 oppositions au projet d'extension du port de Rolle concernaient l'atteinte faite au Jardin anglais par un parking pour les navigateurs. La Municipalité a tenu compte de ces remarques. Elle propose désormais de réduire l'aire de stationnement à une bande accessible depuis la route du Port. Cette solution permettra de créer 63 places le long du Jardin anglais, en ménageant des passages pour les piétons et des espaces pour replanter des arbres. Les plus belles tiges seront préservées. **M.S.**

Eau potable La distribution sera modernisée

Les Conseils communaux de Rolle et de Mont-sur-Rolle ont accepté mardi soir la modification des statuts de l'association pour la distribution de l'eau potable dans la région (SIDERE). Par cette décision, ils permettent la mise en œuvre de la modernisation de la structure et la professionnalisation du service dont dépendent douze communes. L'objectif est ainsi de mettre à niveau les infrastructures et le système administratif face à la hausse de la population de la région du cœur de La Côte. Le SIDERE gère par ailleurs un réseau de 118 kilomètres. **R.E.**

Le chiffre

5000

C'est, en nombre d'habitants, le cap que la commune de Prévèrenge a passé le 7 novembre dernier, suite à la naissance de Grégoire Devolz. Pour célébrer cet événement, la Municipalité a organisé hier soir une petite réception en son honneur, en présence des parents de l'enfant. La commune lui a ainsi offert un bon pour un carnet d'épargne d'une valeur de 500 francs. A ce jour, Prévèrenge compte entre 5030 et 5040 âmes. Quant au cap des 4000 habitants, il avait été passé en 1996. **L.B.**

Le rock de March

Nyon Le groupe lausannois March distillera son folk rock mélodique et entraînant sur la scène de l'Usine à Gaz à l'occasion des Vendredis de l'Usine, demain à 22 h (portes 21 h). Entrée libre, chapeau tournant. **R.E.**

Aya Waska vernit

Nyon L'artiste clairement identifié de la région de La Côte enflammera samedi l'Usine à Gaz qui l'accueille pour le vernissage de son nouvel album. Aya Waska, toujours fidèle à son style - fusion entre le hip-hop et le ragga dancehall - sera précédé sur scène par Afu-Ra et Anancy Sound. Début des concerts à 21 h 30, portes à 21 h. **R.E.**